



## Communiqué de Presse de la Municipalité de Renens

Renens, le 7 septembre 2015

### **Renouvellement de l'installation lumineuse de trois carrefours**

**La Municipalité de la Ville de Renens soumet à l'approbation du Conseil communal le renouvellement des installations lumineuses des carrefours comprenant la rue de Lausanne et les avenues du 24-Janvier, du Temple, du 14-Avril et de la rue du Jura. Devisé à CHF 271'000.- TTC, cet investissement permettra d'installer un nouvel équipement répondant aux normes en matière de gestion du trafic routier et de lignes TL (bus et Tram) et permettra des économies d'électricité.**

Dans le cadre des futurs travaux sur l'axe du tram, il était prévu de remplacer l'ensemble des installations lumineuses. Avec le retard pris par ce projet - dû au traitement des oppositions - certaines de ces réalisations deviennent urgentes. Il s'agit de garantir que les appareils tels que les blocs de feux tricolores ou les demandes piétons soient à même de remplir complètement leur mission de gestion des carrefours.

Les trois contrôleurs de feux actuellement en place aux carrefours rue de Lausanne et avenue du 24-Janvier, rue de Lausanne et avenue du Temple et avenue du 14-Avril et rue du Jura datent des années 1989 à 1991 et montrent des signes avancés de vétusté. De plus, outre leur importante consommation énergétique, les ampoules incandescentes prévues pour ce type d'installation ne sont plus disponibles sur le marché et le stock constitué par le service Signalisation de la Police de l'Ouest Lausannois n'est pas sans limite.

Des nouveaux contrôleurs devront être installés et faire preuve d'une certaine souplesse d'utilisation au vu des importants travaux à venir sur cet axe. Les modifications extérieures consisteront au remplacement des lampes à incandescence par des inserts LED, le remplacement des boutons poussoirs de demande pour la traversée des piétons et la mise en place d'un système de détection des véhicules. Cette dernière fonctionnalité est essentielle au vu de la configuration des lieux et du trafic qui y transite. Elle permettra facilement et à moindre frais d'effectuer des déviations de circulation durant les périodes de chantier.

En plus d'une modernisation nécessaire des installations de gestion du trafic routier, cet investissement de CHF 271'000.- mettra à disposition des outils adaptés à la gestion du futur chantier du tram.

#### **Renseignements :**

***Tinetta Maystre, Conseillère municipale, Direction Urbanisme et Travaux - 076 407 33 81***